

Date de convocation : 27/03/2023

- **Quorum : 7**

Membres :

- **Présents : 10**
- **Absent : 1**
- **Votants : 11**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mardi 4 Avril 2023

Le mardi quatre avril deux mille vingt-trois, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jack VERRIEZ, Maire.

Etaient présents : Mme GAGNEUX Elodie, Mrs BORGHERO Xavier, BRAHIC Gaëtan, PONS Nicolas, Adjoint

Mmes MARION Eva, RIEUTORD Isabelle, SERVAIS Nathalie, Mrs, GOURDON David, PORTAL Jérôme, Conseillers.

Absents excusés : Mr SOUCHON Pierre-Elisée qui donne procuration à Mme SERVAIS Nathalie

Absent : Mme KROLIKOWSKI Delphine

Démissionnaires : Mme Sandrine PELLEGRINO, Mr Cyril GINS, Mr Michel ROUSSEL

Monsieur Jérôme PORTAL est nommé secrétaire.

LISTE DES DELIBERATIONS

<u>Numéro</u>	<u>Objet</u>	<u>Décisions</u>
2023/08	DCM 2023/08 : approbation du compte de gestion 2022 de la M14 de Mialet dressé par le receveur d'Alès	Adopté l'unanimité
2023/09	DCM 2023/09 : Approbation du Compte administratif M 14 - 2022	Adopté à l'unanimité
2023/10	DCM 2023/10 : Affectation des résultats de l'exercice 2022 (M14) sur le Budget Prévisionnel 2023 (M 57)	Adopté à l'unanimité
2023/11	DCM 2023/11 : Passage à la nomenclature M57: modalités de gestion des amortissements- fixation du seuil des biens de faible valeur	Adopté à l'unanimité

2023/12	DCM 2023/12 : Passage à la nomenclature M57– Fongibilité des crédits	Adopté à l'unanimité
2023/13	DCM 2023/13 : Vote des taxes locales 2023	Adopté à l'unanimité
2023/14	DCM 2023/14 : Budget Primitif 2023 de la Commune (M 57)	Adopté Pour 8 Contre 3
2023/15	DCM 2023/15 : Admission en non-valeur des créances irrécouvrables	Adopté à l'unanimité
2023/16	DCM 2023/16 : Subventions aux associations	Adopté (détail dans le PV)
2023/17	DCM 2023/17 : Convention relative au raccordement d'une sirène étatique au SAIP (Système d'Alerte et d'Information des Populations)	Adopté à l'unanimité
	10 Délibérations	